



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

DELIBERATION N° 2015-011

**MAIRIE
DE VILLECRESNES**
Place Charles de Gaulle
94440 Villecresnes

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE DE LA
VALLEE DE L'YERRES ET DES SENARTS – ELECTION D'UN
NOUVEAU DELEGUE**

Présents :

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, M Thierry DEBARRY, Mmes Marysa VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr André ARDIOT, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Gilles GUILLAUME, Mmes Denise DAVID, Sylvie ZANOUNE, M Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

*Monsieur Valère VILLA représenté par Madame Jeannine MAILLET,
Madame Françoise VILLA représentée par Monsieur Jacques LOCHON,
Monsieur Daniel SCHREIBER représenté par Monsieur André ARDIOT,
Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,
Madame Marie-Laure HIRON représentée par Madame Catherine CASIER.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil municipal,

Vu l'article L.5711-1 du CGCT,

Vu les statuts du SIVOM,

Vu la délibération n° 2014-039 du 15 avril 2014 qui désignait deux délégués pour siéger au sein du Comité Syndical du SIVOM ;

Considérant les changements intervenus au sein du Conseil Municipal

Considérant qu'il convient alors de désigner un nouveau membre pour siéger au sein du Comité syndical du SIVOM,

Monsieur le Maire propose, en remplacement de Marie-Renée AUROUSSEAU déléguée 2 pour la liste de la majorité le candidat suivant :

Délégué 2 : Karina BUYSE

PAR 22 VOIX POUR - 1 ABSTENTION - L'OPPOSITION N'A PAS PRIS PART AU VOTE

Article 1 : Est élu en tant que délégué 2 :

Karina BUYSE

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,

Pour copie conforme

Le Maire,

Gérard GUILLE

